

82 MALADIES DES ENFANTS.

dartres , croûtes de lait , rache , &c. il faut bien se garder de les arrêter par quelques remèdes gras & astringents. Il n'y a point d'années qu'on ne voie plusieurs enfants que des imprudences de ce genre tuent , ou jettent dans les maux de langueur les plus cruels.

J'ai vu les effets les plus fâcheux de remèdes extérieurs employés pour la *rache* & les *croûtes de lait* , qui , quelque horribles qu'elles paroissent , ne sont jamais dangereuses , moyennant qu'on n'applique rien dessus , sans l'avis d'une personne entendue.

Quand ces maux sont opiniâtres , on doit soupçonner quelque vice dans le lait qu'il faut quitter tout-à-fait , ou changer , ou corriger ; mais je ne puis pas donner ici le détail du traitement que ces maladies exigent.

CHAPITRE XXVIII.

Secours pour les Noyés ().*

§. 401. **L**ORSQU'UN noyé a été plus d'un quart d'heure sous l'eau , l'on ne

(*) Le malheur d'un jeune homme noyé en se baignant , les premiers jours des bains , dé-

doit pas avoir de grandes espérances de le ranimer ; il suffit même souvent d'y avoir été deux ou trois minutes pour être absolument mort. Cependant plusieurs circonstances pouvant avoir prolongé la vie au-delà du terme ordinaire, comme on ne peut point en douter après les exemples les mieux constatés de gens rappelés à la vie, après demi-heure, trois quarts d'heure, deux heures même de submersion, l'on doit toujours essayer de leur donner les secours les plus efficaces ; & il faut dans ce cas ne pas se laisser trop tôt, puisque ce n'est souvent qu'au bout de deux ou trois heures qu'ils donnent quelques marques non équivoques de vie.

L'on a trouvé quelquefois de l'eau dans l'estomac des noyés, le plus souvent il n'y en a point ; d'ailleurs, la plus grande quantité qu'on y en ait jamais trouvée, n'excède pas ce qu'on peut en boire sans s'incommoder : ainsi ce n'est point là la

termina à publier ce Chapitre séparément en Juin 1761. Peu de jours après un Ouvrier alloit éprouver le même sort ; mais il fut heureusement retiré plus vite que le premier, qui avoit été environ trente minutes sous l'eau, & on le sauva en suivant une partie des conseils indiqués dans cette instruction, dont plusieurs assistans avoient des exemplaires.

cause de la mort ; il n'est pas même aisé de dire comment ils peuvent avaler cette eau. Ce qui les tue , c'est la suffocation par le défaut d'air , & l'eau qui passe dans le poumon , & qui y est portée dans les mouvements qu'ils font nécessairement & involontairement pour respirer après qu'ils sont sous l'eau ; car il n'entre absolument point d'eau dans l'estomac , ou dans le poumon de ceux qu'on met sous l'eau après leur mort ; ce qui sert à fonder un jugement dans plusieurs cas criminels. Cette eau intimement mêlée avec l'air qui est dans le poumon , forme une écume visqueuse , sans ressort , qui empêche absolument les fonctions de ce viscère ; & par-là , non-seulement le malade est suffoqué , mais de plus , le sang ne pouvant pas revenir de la tête , les vaisseaux du cerveau se remplissent , & l'apoplexie se joint à la suffocation. Cette seconde cause , c'est-à-dire l'eau qui entre dans le poumon , n'est peut-être pas générale , & l'on trouve plusieurs noyés dans lesquels elle ne paroît pas avoir existé , & qui paroissent être périés uniquement par la suffocation.

§. 402. Le but qu'on doit avoir c'est de dégorger le poumon & le cerveau , & de ranimer la circulation éteinte. Pour cela l'on doit ,

1°. Dépouiller le patient de tous ses habits mouillés, le mettre promptement, si cela est possible, dans un lit chaud, ou l'étendre devant un grand feu, ou l'exposer aux rayons du soleil, le frotter fortement avec des linges très-chauds, & continuer long-temps les frictions. On a vu d'heureux effets de celles qu'on faisoit avec de l'eau-de-vie & un peu de sel. Les applications spiritueuses sur le cœur & sur l'estomac sont aussi utiles, & ne doivent pas être négligées.

2°. Une personne saine & robuste doit souffler dans ses poumons de l'air chaud, & si l'on peut en avoir, de la fumée de tabac, par le moyen de quelque tuyau de pipe, de fêtu, d'entonnoir, de tête-vin, &c. qu'on introduit dans la bouche. Cet air, soufflé avec force, si l'on bouche en même-temps les narines, pénètre dans le poumon, raréfié par sa chaleur l'air qui, mêlé à l'eau, forme l'écume; il se dégage de cette eau, il reprend du ressort, dilate le poumon; & s'il reste encore un principe de vie, la circulation recommence dans ce moment. L'on a actuellement plusieurs observations de gens rappelés à la vie en leur soufflant fortement dans la bouche, en leur fermant les narines, avec la bouche même, ce qui est en effet bien plus

prompt, porte plus d'air, & un air plus chaud que quand on emploie les tuyaux; ainsi ce secours doit être regardé comme un des plus efficaces.

3°. On introduit le plus vite qu'on peut, & en aussi grande quantité possible, de l'air, ou de la fumée de tabac dans les intestins par le fondement. L'on a des machines très-commodes, destinées à cet usage; mais comme elles sont très-rares, on peut y suppléer par plusieurs moyens prompts. L'un, par lequel on a sauvé une femme, consiste » à intro-
» duire dans le fondement le tuyau d'une
» pipe allumée; on enveloppe le four-
» neau d'un papier percé de plusieurs
» trous, on le met dans la bouche, &
» on souffle de toutes ses forces; à la cin-
» quième gorgée, on entendit dans le
» ventre de la femme, un grouillement
» considérable; elle rendit de l'eau par
» la bouche, & un moment après la
» connoissance lui revint ». L'on peut aussi allumer deux pipes, dont on abouche les fourneaux; on met le tuyau de l'une dans le fondement, & on souffle par celui de l'autre.

L'on peut encore introduire une vapeur quelconque, en mettant dans le fondement une canule, ou un autre tuyau qu'on lie fortement à une vessie; cette

vestie tient par son autre bout à un gros entonnoir de fer blanc sous lequel brûle le tabac. Ce moyen m'a réussi dans d'autres cas, où le besoin me le fit imaginer. Mais sans tout cet appareil, l'introduction de l'air simple qui n'exige qu'un petit tuyau quelconque, tel que celui d'une pipe, une gaine de couteau, un petit étui, un morceau de sureau, un tuyau de plume, un soufflet, peut se faire partout sur-le-champ, & est un secours très actif, & dont les bons effets constatés par plusieurs observations ne permettent jamais de l'omettre.

4°. Dans le même temps, si l'on a un Chirurgien un peu adroit, il ouvre la veine jugulaire ou grosse veine du col, & laisse couler huit, dix, douze onces de sang. Cette saignée fait du bien de plusieurs façons : premièrement comme saignée elle rétablit la circulation, parce que c'est l'effet constant de la saignée dans les évanouissements qui dépendent d'une circulation suffoquée : en second lieu, c'est celle qui dans ce cas soulage le plus promptement l'engorgement de la tête & du poumon : en troisième lieu, c'est quelquefois la seule qui fournisse du sang. Celle du pied n'en donne point, ou presque jamais; celle du bras rarement, mais la jugulaire en donne presque toujours.

5°. L'on fait sentir au malade les eaux fortes les plus volatiles ; on lui souffle dans le nez de la poudre de quelque herbe forte , sèche , comme de sauge , de romarin , de rue , de menthe , & sur-tout de marjolaine , ou de tabac très sec , ou la fumée des mêmes herbes. Il convient au reste de n'employer ces derniers secours qu'après la saignée ; ils sont alors plus efficaces & plus sûrs.

6°. Tant que le malade ne donne aucun signe de vie , il n'avalera pas , & il est inutile & même dangereux de lui mettre dans la bouche beaucoup de liquides qui ne pourroient qu'entretenir la suffocation ; il suffit d'y mettre quelques gouttes de quelque liqueur irritante qui ranime. Mais dès qu'il a repris quelque mouvement , il faut lui donner dans l'espace d'une heure cinq ou six cuillerées à soupe d'oxymel scillitique délayé avec de l'eau tiède ; ou si l'on n'avoit pas ce remède , on y suppléeroit par une forte infusion de chardon béni , de sauge ou de camomille adoucie avec du miel : quand on n'a rien d'autre , on donne de l'eau tiède , dans laquelle on met un peu de sel de cuisine. Quelques personnes recommandent les remèdes vomitifs ; mais ils ne sont pas sans inconvénients , & ce n'est pas comme émétique que je conseille l'oxymel scillitique.

7°. Dans un cas où les autres secours avoient échoué, un Chirurgien fit l'opération de la *bronchotomie*, c'est-à-dire, ouvrit la trachée-artère, souffla fortement dedans, c'est porter l'air sur le poumon même; y fit même tomber quelques gouttes de vinaigre, & sauva ainsi le malade. Ce puissant secours ne doit pas être négligé, & il est facile.

8°. Quoique les malades donnent quelques signes de vie, il ne faut pas discontinuer les secours, car quelquefois ils meurent après ces premiers mouvements.

9°. Lors même qu'ils sont entièrement rappelés à la vie, il reste quelquefois de l'oppression, de la toux, de la fièvre, en un mot, une maladie; & il convient alors de les saigner au bras, ensuite on leur donne beaucoup de tisane d'orge, ou, si elle manque, de thé de sureau.

§. 403. Après avoir indiqué les secours nécessaires & les plus efficaces, je dirai un mot de quelques autres qu'on est en usage d'employer tumultuairement.

1°. On enveloppe ces infortunés dans des peaux de mouton, ou de veau, ou de chien, qu'on écorche sur-le-champ: ces secours ont quelquefois ranimé la chaleur; mais ils sont plus lents, & ne

sont pas plus efficaces que la chaleur d'un lit bien échauffé, parfumé de sucre, & que les frictions avec des flanelles chaudes : ainsi on ne doit les employer que quand on est éloigné de toute habitation, & qu'on a de la facilité à se les procurer.

2°. La méthode de les rouler dans un tonneau est dangereuse, & fait perdre un temps précieux ; elle étoit fondée sur l'ancienne supposition que tout le corps étoit plein d'eau, & que ces compressions la faisoient sortir ; mais cette supposition est une chimere.

3°. Celle de les pendre par les pieds est aussi accompagnée de danger, & ne peut avoir aucun usage. Cette écume qui est une des causes de mort, est trop adhérente pour s'évacuer par son propre poids ; c'est cependant le seul secours qu'on pourroit retirer de la suspension, qui nuit d'ailleurs en augmentant l'engorgement de la tête & du poumon.

§. 404. Il y a quelques années qu'on sauva une fille de dix-huit ans (on ignore si elle avoit été sous l'eau peu de temps ou quelques heures), „ qui étoit sans „ mouvement, glacée, insensible, les „ yeux fermés, la bouche béante, le „ teint livide, le visage bouffi, tout le „ corps enflé, chargé d'eau „, en éten-

dant sur un lit quatre doigts de cendres , promptement échauffées dans des chaudieres, en la couchant toute nue sur ces cendres , en la couvrant avec d'autres cendres aussi échauffées, en lui mettant sur la tête un bonnet , autour du col un bas qui en étoient remplis , & en mettant par-dessus le tout des couvertures. Au bout de demi-heure le pouls revint, elle reprit la voix , & cria : *Je gèle , je gèle.* On lui donna un peu d'eau clairette, & on la laissa huit heures enveloppée sous les cendres; elle en sortit sans aucun autre mal qu'une lassitude, qui se dissipa le troisieme jour. Ce remède doit certainement être efficace, & n'est pas à négliger; mais il ne doit pas non plus faire négliger les autres. Du sable mêlé avec du sel , ou du sel seul , auroit la même efficacité, & on en a éprouvé les bons effets.

Dans ce moment on vient de ressusciter deux petits canards qui s'étoient noyés , par un bain de cendres chaudes , & ce même secours a réussi pour de petits chiens & de petits chats qu'on avoit noyés , dans le dessein de l'essayer. Celui de fumier peut aussi être utile; & je viens d'apprendre par un témoin oculaire très digne de foi & très éclairé, qu'il contri-

bua efficacement à rappeler à la vie un homme qui avoit été certainement six heures sous l'eau.

§. 405. Je joindrai ici un article qui se trouve dans un petit ouvrage imprimé à Paris en 1740, par ordre du Roi, & auquel il n'y a sans doute aucun Prince qui ne souscrive.

» Quoique le peuple soit assez géné-
» ralement porté à la compassion, &
» quoiqu'il souhaite de donner des se-
» cours aux noyés, souvent il ne le fait
» pas parce qu'il ne l'ose. Il s'est imaginé
» qu'il s'exposeroit aux poursuites de la
» justice. Il est donc essentiel qu'on sa-
» che, & on ne sauroit trop le redire,
» pour détruire le préjugé où l'on est,
» que les Magistrats n'ont jamais pré-
» tendu empêcher qu'on tentât tout ce
» qui peut être tenté en faveur des mal-
» heureux qui viennent d'être tirés de
» l'eau. Ce n'est que quand leur mort est
» très certaine, que des raisons exigent
» que la justice s'empare de leurs cada-
» vres «.

Depuis la publication de la dernière édition de cet ouvrage, il s'est formé à Amsterdam une Société charitable en faveur des noyés, dont l'établissement est un de ces événements qui font honneur à

l'humanité. Pour parvenir à en sauver le plus grand nombre possible, elle a fait trois choses.

1°. Autorisée par le Magistrat elle a enlevé tous les obstacles que le préjugé mettoit en Hollande comme ailleurs à l'administration des secours; l'on a permis à tout le monde de sortir un noyé de l'eau, & de le mettre, autant qu'il seroit possible, dans les endroits les plus propres à le secourir; l'on a exhorté tous les particuliers à prêter leurs maisons pour cela, & l'on a ordonné à tous les aubergistes de fournir des appartements.

2°. Elle a fondé des prix de six ducats pour chaque noyé rappelé à la vie, & je crois devoir donner ici les articles essentiels de son mémoire qui ont rapport à cette distribution.

» Quiconque pourra prouver par des
» certificats en bonne forme, qu'en y
» employant des moyens convenables il
» aura fait revenir une personne ou un
» enfant, qui auront été tirés de l'eau ne
» donnant plus aucun signe de vie, rece-
» vra un prix, savoir, de six ducats, ou
» bien, s'il le préfère, d'une médaille
» d'or de la même valeur, sur laquelle
» son nom sera gravé.

» Comme il pourra arriver que plu-
» sieurs y aient contribué, la médaille

» ou les fix ducats leur seront délivrés ,
» lorsqu'ils seront convenus de la ma-
» niere dont le partage se fera entre eux.

» Pour avoir droit à ce prix , il ne
» faudra qu'une déclaration par écrit de
» deux personnes connues & d'honneur ,
» qui n'y aient point de part elles-mê-
» mes , & qui certifient comme témoins
» oculaires qu'il est dû à celui ou à ceux
» qu'ils nommeront.

» Si l'on est obligé de faire quelques
» frais dans une auberge ou ailleurs , ils
» seront payés indépendamment du prix ,
» pourvu qu'ils n'excèdent pas la somme
» de quatre ducats ; & ceci aura lieu ,
» soit que la vie du noyé ait été sauvée
» ou non , si seulement il conste que ces
» frais ont été faits en sa faveur (1) «.

3^e. Elle a publié une courte mais
bonne instruction sur les secours qu'on
doit administrer à ces infortunés : quoi-
qu'elle rentre dans ce que j'en ai dit , on
la verra avec plaisir ici.

» Les meilleurs moyens qui peuvent
» & doivent être mis en œuvre à l'égard
» des noyés , comme les expériences qui
» en ont été faites avant & depuis l'éta-

(1) *Histoire & Mémoires de la Société d'Am-
sterdam en faveur des noyés*, p. 7.

» blissement de cette société nous l'ont
» confirmé, sont les suivans.

» De souffler dans le fondement par
» le moyen d'une pipe ordinaire ou d'un
» autre tuyau, ou d'une gaine de cou-
» teau dont on aura coupé la pointe, ou
» d'un soufflet. Plus cette opération se
» fera promptement, avec force & à la
» continue, plus elle sera utile. Si l'on
» se sert d'une pipe à fumer, ou d'un de
» ces fumigateurs qui se trouvent chez
» M. HEITZ à Amsterdam, & qu'ainsi au
» lieu de simple air ou de vent on intro-
» duise dans le corps la fumée chaude &
» irritante du tabac, l'opération sera
» plus efficace. De quelque façon qu'elle
» se fasse, c'est en général la première
» qu'il faut tenter, & elle peut avoir
» lieu sans perdre de temps, soit sur un
» bateau, soit à terre, en quelque lieu,
» en un mot, que le noyé ait été d'abord
» posé.

» 4°. Aussi-tôt qu'il sera possible, il
» faudra tâcher de sécher & de réchauf-
» fer prudemment le corps qui sera tout
» trempé, souvent déjà absolument froid,
» engourdi & même roide. Cela pourra
» se faire presque toujours aisément &
» par diverses voies : par exemple, par
» la chemise chaude & les habits de des-
» sous d'un des assistants; par une ou

» plusieurs couvertes de laine chauffées ;
 » par des cendres chaudes de boulanger ,
 » de brasseur , de faunier , de savonne-
 » rie , ou d'autres fabriques ; par des
 » peaux d'animaux , sur-tout de brebis ;
 » enfin par un feu modéré , ou par la
 » chaleur douce & naturelle de person-
 » nes saines qui se mettent dans un mê-
 » me lit avec le noyé.

» Pendant qu'on emploiera les deux
 » moyens précédents avec persévérance ,
 » il peut être aussi très utile de faire par
 » tout le corps , sur-tout le long de l'é-
 » pine du dos , de la nuque du col jus-
 » qu'au croupion , de fortes frictions ,
 » en se servant de pieces de laine chauf-
 » fées , ou d'autres linges qu'on aura
 » mouillés d'eau-de-vie ou saupoudrés
 » de sel fin & sec. Qu'on prenne encore ,
 » soit un linge trempé dans de l'eau-de-
 » vie , soit quelque sel volatil bien fort ,
 » comme l'esprit de sel ammoniac , pour
 » les tenir sous le nez & en frotter les
 » tempes.

» Le chatouillement de la gorge &
 » du nez , à l'aide d'une plume , peut
 » aussi faire du bien. Mais jamais il ne
 » faut verser dans la gorge ni vin , ni
 » eau-de-vie , ni autres liqueurs fortes
 » mêlées avec du vin ou autres irritants ,
 » qu'après

» qu'après avoir apperçu quelques signes
» de vie.

» Voici encore une épreuve qui a réussi.
» Qu'un des assistants mette sa bouche
» sur celle du noyé, lui serrant les na-
» rines d'une main, & s'appuyant de
» l'autre sur son sein gauche; & qu'alors
» en soufflant avec force il tâche d'en-
» fier immédiatement ses poumons: nous
» estimons que dès le premier moment
» ceci pourroit être aussi efficace que de
» souffler dans le fondement. Enfin qu'on
» ne néglige point, s'il est possible, la
» saignée, & qu'on tire du sang d'une
» des grandes veinss du bras, ou de la
» jugulaire même.

» Tels sont les moyens les plus pro-
» pres & les plus éprouvés dans ces cas.
» Il est très à souhaiter que désormais on
» n'emploie plus ceux qui ne peuvent
» qu'être très nuisibles, comme de rouler
» sur un tonneau, de suspendre par des
» cordes attachées sous les bras ou les
» jambes (1) «.

Les intentions & les directions de cette
respectable Société ayant été répandues
par plus de six mille mémoires distribués
dans toutes les villes des sept Provinces,
& appuyées par le concours des Magis-

(1) *Hist. & Mém.* page 10.

trats & de leurs correspondants, ont eul les plus heureux succès, & ont sauvé la vie en peu de temps à un grand nombre de leurs concitoyens. Ils ont donné dans ces mêmes mémoires l'histoire de dix-neuf, dont quelques-uns avoient été trois quarts d'heure sous l'eau ; on voit que sept ont dû la vie principalement à l'air, & sept autres à la fumée du tabac soufflé dans l'anus ; les cinq restants furent sauvés par les autres secours.

Il faut espérer que ces exemples connus & avérés encourageront par-tout à secourir les malheureux noyés, & que les membres de la Société d'Amsterdam trouveront des imitateurs dans tous les endroits où les fréquents malheurs en ce genre rendent cet établissement nécessaire.

CHAPITRE XXIX.

Des corps arrêtés entre la bouche & l'estomac.

§. 406. **D**U fond de la bouche les aliments passent dans un canal plus étroit qu'on appelle *l'œsophage*, qui en suivant l'épine du dos va aboutir à l'estomac.

Il arrive souvent que plusieurs corps